

**LE FIGARO** · fr

## Vols d'identité : les poubelles sont des mines d'or



Près de 20% des poubelles de particuliers comptent des données bancaires.

**En Ile-de-France, quatre conteneurs sur cinq recèlent un document confidentiel, selon une étude récente. Récupérer ces renseignements est un jeu d'enfant pour les fraudeurs.**

L'internet passe pour être un nouveau coupe-gorge. On y craint les mauvaises rencontres, les vols de numéro de carte bleue, d'identité. Cette polarisation laisse d'autres risques, bien réels dans l'ombre. À commencer par nos poubelles. Nous éparpillons au vent notre vie administrative. Des tonnes de relevés se retrouvent à l'aube sur les trottoirs, sans surveillance, prêts à engendrer des clones.

Le Figaro a eu accès aux inquiétants résultats d'une enquête du Crédoc (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) conduite sur un échantillon représentatif... de poubelles ! Les deux tiers des poubelles de PME analysées contenaient au moins un papier confidentiel. En moyenne, chaque bac recélait 8,5 documents intéressants. Hormis les entreprises engagées dans un secteur qui exige de la confidentialité, la plupart ne prennent guère de mesures de protection. Si bien que des listings de clients, des informations commerciales très utiles à la concurrence ou encore des données personnelles atterrissent intacts sur la voie publique.

24/06/2009

Vols d'identité : les poubelles son...

Notamment celles des employés qui utilisent, parfois, la photocopieuse du bureau pour constituer un dossier administratif et jettent au panier les ratés.

À domicile, l'honnête citoyen est encore plus insouciant : 80 % des poubelles des Franciliens contiennent au moins un document pouvant servir à l'usurpation d'identité. Près de 20 % des poubelles de particuliers comptent des données bancaires. Les déménagements, avec leur lot de vieux papiers que l'on abandonne, sont potentiellement dangereux. L'idéal serait alors de déchirer les documents, mais aussi de les éparpiller, explique Franck Lehuédé qui a mené l'étude pour le Crédoc et la société Fellowes. Les classes moyennes supérieures et les plus âgés se montrent les plus désinvoltes. Les jeunes et les peu diplômés jettent en moindre quantité ces précieux documents qui peuvent, relativement facilement, permettre de se glisser dans une vie.

Il suffit de rassembler le nom, la date et la localité de naissance d'une personne pour usurper son identité. Le fraudeur fait alors une demande par courrier à la mairie de naissance de la victime pour obtenir un acte de naissance authentique. Puis il déclare la perte ou le vol de l'ensemble de ses papiers dans un commissariat de police. Muni de l'acte de naissance, de la déclaration de vol et de quelques factures, il lui sera facile d'obtenir un passeport, un permis de conduire ou une carte d'identité.

## Vente de papiers à des clandestins

Cette fraude s'avère difficile à mesurer. Mais l'augmentation exponentielle des déclarations de perte de papiers d'identité a mis les policiers en alerte. Entre 1999 et 2005, les chiffres ont bondi de 660 à 45 177, détaille Christophe Naudin, expert en criminalité identitaire. Ce qui ne peut s'expliquer que par un dévoiement de cette procédure. Plus de 6 000 dossiers de suspicions de fraude à l'état civil sont en attente au ministère de l'Intérieur. On estime que «20 % des permis ont été frauduleusement obtenus, tout comme 10 % des cartes d'identité». Si les poubelles ont pu livrer trop de secrets, les filières d'usurpation sont aussi variées que les motivations, précise Christophe Naudin. Aux Antilles et à la Réunion, certains autochtones vendent leurs papiers d'identité à des clandestins puis s'en font refaire au prétexte qu'ils les ont perdus.

Les sans-papiers installés en métropole cherchent aussi une identité légale pour rester, trouver un emploi, toucher les prestations sociales. Et font appel à des réseaux spécialisés. Dans l'ensemble, les fraudes documentaires à la Sécurité sociale se montent à plus d'un milliard d'euros par an. Enfin, rappelle Christophe Naudin, «dans certains cas, auteur et victime d'une usurpation se connaissent». Pour effacer un casier judiciaire ou changer de vie, beaucoup choisissent le nom d'un copain d'enfance !

